

B. CONNEXION

Saisissez directement l'adresse du portail électeur dans la barre d'adresse de votre navigateur (et non dans un moteur de recherche) :

<https://elections-urps.sante.gouv.fr>

L'écran d'accueil s'affiche à l'écran avec :

- Un bandeau « Menu » à gauche de l'écran (cadre 1). Vous permettant d'avoir accès à des informations utiles sur les élections et/ou de consulter les listes électorales.
- Un écran central permettant d'afficher les informations des différents menus (cadre 2)

En cliquant sur le bouton « J'accède au site de vote » (cadre 3), vous accédez directement à l'écran d'accueil du Portail de vote vous permettant de vous authentifier.



The screenshot shows the voter portal interface. At the top, a red banner displays the election date: "Date des élections Du mercredi 31 mars 2021 à 12h00 au mercredi 7 avril 2021 à 12h00". Below this, the main content area is titled "ELECTIONS AUX UNIONS REGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTE 2021" and includes a welcome message and details about the electronic voting process. A navigation menu is located on the left side, and two buttons are visible at the bottom of the main content area.

1. J'accède au site de vote

2. ELECTIONS AUX UNIONS REGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTE 2021

3. J'ACCÈDE AU SITE DE VOTE

C. AUTHENTIFICATION

Pour vous authentifier sur le Portail de Vote :

- **Saisissez l'identifiant que vous avez reçu par courrier** (cet identifiant est composé de 8 caractères alphanumériques).
- **Recopiez ensuite le code de sécurité** affiché à l'écran (captcha).
- **Cliquez sur « Connexion »**



Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ

Bienvenue

Identification

Veillez saisir le code de sécurité :

8386

Code de sécurité

CONNEXION

Ce site est mis à votre disposition afin que vous puissiez participer aux élections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021.

Pour accéder à votre espace de vote, veuillez saisir votre identifiant puis le code de sécurité.

Ouverture
Samedi 5 décembre 2020 10:07

Fermeture
Vendredi 11 décembre 2020 10:07

Si vous n'avez pas reçu vos codes de connexion, vous pouvez demander le renvoi automatique de vos codes en cliquant ici.

Pour les questions relatives à ces élections, vous pouvez joindre le XX XX XX XX XX du lundi au dimanche de 8h00 à 21h00.

Fermeture du vote dans
22 Heure(s)

Si votre identifiant et le code de sécurité sont reconnus, un nouvel écran apparaît.

- **Saisissez votre numéro ordinal** (si vous êtes Chirurgien-dentiste, Infirmier, Masseur-Kinésithérapeute, Médecin, Pharmacien).
- **Ou Saisissez votre code scrutin** reçu par courrier sous votre identifiant (si vous êtes orthophoniste).
- **Saisissez votre numéro de téléphone portable** afin de recevoir votre mot de passe par sms.
 - Si vous n'avez pas de téléphone portable, vous pouvez cocher la case « je n'ai pas de téléphone portable », afin de saisir un numéro de téléphone fixe (un message vocal vous indiquera votre mot de passe).
- **Cliquez sur « Recevoir le mot de passe »**

Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ

Envoi du mot de passe

Avant de voter, nous vous invitons à obtenir votre mot de passe par SMS.
Pour cela, veuillez renseigner votre numéro ordinal (ou votre code scrutin reçu par courrier si vous êtes orthophoniste) et votre numéro de téléphone

Numéro ordinal ou code scrutin

Numéro de téléphone portable

+33

Je n'ai pas de téléphone portable

RECEVOIR LE MOT DE PASSE

Ce site est mis à votre disposition afin que vous puissiez participer aux élections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021 de Ministère de la Santé et des Solidarités.

Pour accéder à votre espace de vote, veuillez saisir votre n° ordinal ou votre code scrutin si vous êtes orthophoniste

Si votre numéro ordinal ou votre code scrutin ont été reconnus :

- **Saisissez le mot de passe reçu par sms ou par message vocal** (le mot de passe est composé de 6 caractères numériques).
- **Cliquez sur le bouton « Connexion »**

Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ

Envoi du mot de passe

Vous allez recevoir un code par SMS au numéro suivant : +33666666666. Veuillez le saisir.

Mot de passe

RETOUR **CONNEXION**

Recevoir un nouveau code

Information: Ce site est mis à votre disposition afin que vous puissiez participer aux élections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021.

Conseil: Pour accéder à votre espace de vote, veuillez saisir votre n° ordinal ou votre code scrutin si vous êtes orthophoniste

Ouverture
Samedi 5 décembre 2020 10:07

Fermeture
Vendredi 11 décembre 2020 10:07

Si vous n'avez pas reçu vos codes de connexion, vous pouvez demander le renvoi automatique de vos codes en cliquant ici.

Pour les questions relatives à ces élections, vous pouvez joindre le XX XX XX XX XX du lundi au dimanche de 8h00 à 21h00.

Fermeture du vote dans
21 Heure(s)

© 2020 VOXALY - Mentions légales - Accessibilité - RGPD - Solution proposée par VOXALY, une marque de Docaposte

D. VOTE

Si votre mot de passe est reconnu, **vous êtes authentifié sur le Portail de vote et accédez directement à la page du scrutin sur lequel vous êtes inscrit.**

Elections aux Unions Régionales des
Professionnels de Santé 2021
Orthophonistes-Provence Alpes Côte d'Azur

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ DÉCONNEXION 

1  2  3  4 

Scrutins Constitution bulletin Vote Preuves de vote

Vous pouvez choisir une **liste complète** ou **voter blanc**.
Vous pouvez aussi consulter les **professions de foi** de chaque liste.
 Les **noms des candidats** sont consultables en cliquant sur le nom de chacune des listes.

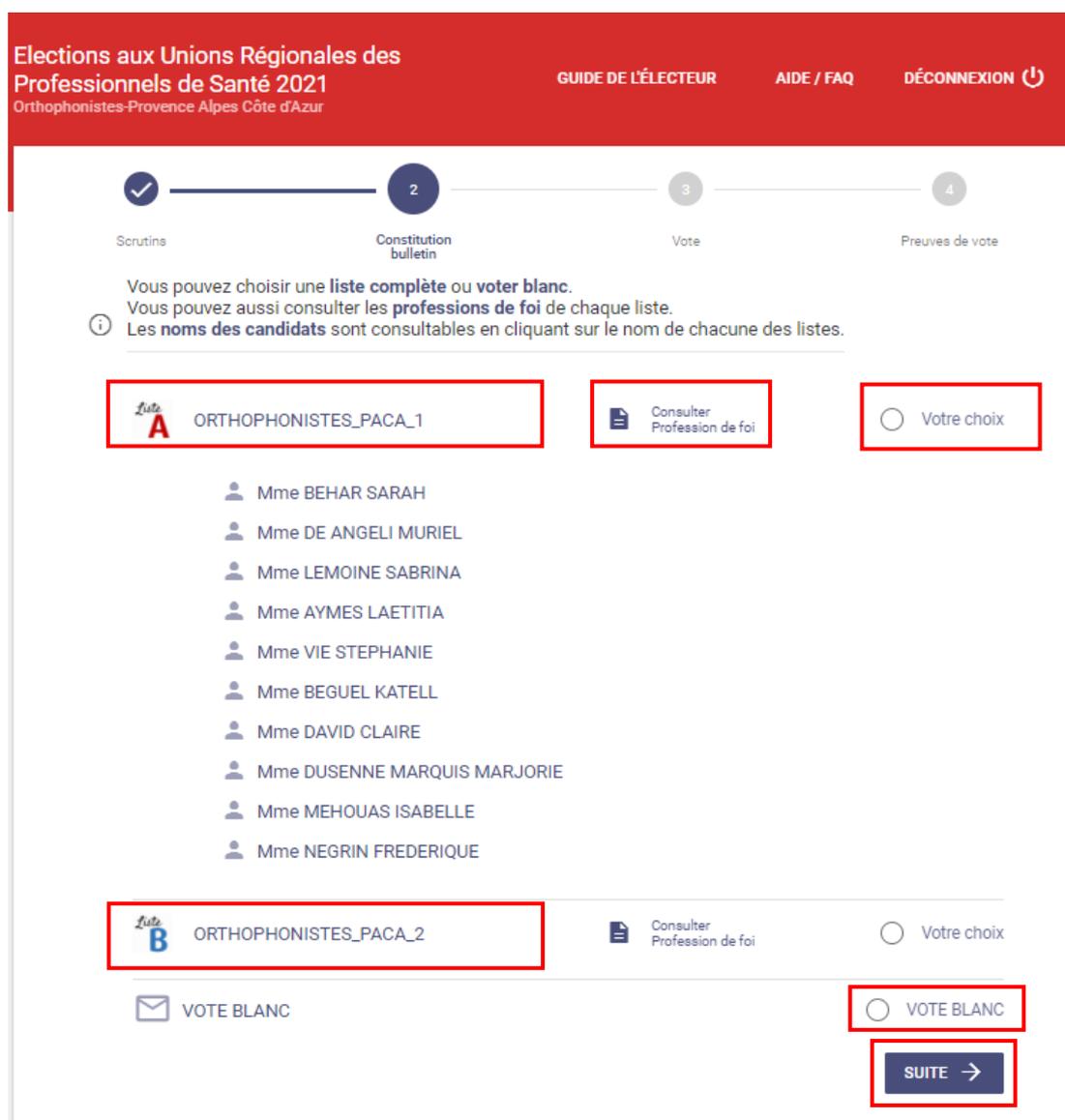
 A ORTHOPHONISTES_PACA_1	 Consulter Profession de foi	<input type="radio"/> Votre choix
 B ORTHOPHONISTES_PACA_2	 Consulter Profession de foi	<input type="radio"/> Votre choix
 VOTE BLANC		<input type="radio"/> VOTE BLANC

SUITE 

Vous pouvez désormais :

- **Consulter les listes des organisations syndicales candidates** sur votre scrutin
 - En cliquant sur le libellé de la liste, vous pouvez faire apparaître la liste des candidats constituant cette liste.
- **Consulter / télécharger / Imprimer les Professions de foi** des organisations syndicales, en cliquant sur l'icône « consulter Profession de foi »
- **Choisir la liste pour laquelle vous souhaitez voter** en cliquant sur le bouton « Votre choix » en face de la liste correspondant à votre choix.
- **Choisir de voter blanc.**

Une fois votre choix effectué, cliquez sur le bouton « SUITE »



Elections aux Unions Régionales des
Professionnels de Santé 2021
Orthophonistes-Provence Alpes Côte d'Azur

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ DÉCONNEXION

1 2 3 4
Scrutins Constitution bulletin Vote Preuves de vote

Vous pouvez choisir une **liste complète** ou **voter blanc**.
Vous pouvez aussi consulter les **professions de foi** de chaque liste.
Les **noms des candidats** sont consultables en cliquant sur le nom de chacune des listes.

Liste A ORTHOPHONISTES_PACA_1 Consulter Profession de foi Votre choix

Mme BEHAR SARAH
Mme DE ANGELI MURIEL
Mme LEMOINE SABRINA
Mme AYMES LAETITIA
Mme VIE STEPHANIE
Mme BEGUEL KATELL
Mme DAVID CLAIRE
Mme DUSENNE MARQUIS MARJORIE
Mme MEHOUS ISABELLE
Mme NEGRIN FREDERIQUE

Liste B ORTHOPHONISTES_PACA_2 Consulter Profession de foi Votre choix

VOTE BLANC VOTE BLANC

SUITE →

Une page de récapitulatif de votre choix de vote apparaît à l'écran.

Votre vote n'est pas encore enregistré

Vous pouvez :

- **Modifier votre choix** en cliquant sur le bouton « retour »
- **Valider définitivement votre choix** en cliquant sur le bouton « **JE VOTE** ».



Elections aux Unions Régionales des
Professionnels de Santé 2021
Orthophonistes-Provence Alpes Côte d'Azur

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ DÉCONNEXION 

Scrutins Constitution bulletin **Vote** Preuves de vote

Rappel de votre choix :

Liste **A** ORTHOPHONISTES_PACA_1

- ✓ Mme BEHAR SARAH
- ✓ Mme DE ANGELI MURIEL
- ✓ Mme LEMOINE SABRINA
- ✓ Mme AYMES LAETITIA
- ✓ Mme VIE STEPHANIE
- ✓ Mme BEGUEL KATELL
- ✓ Mme DAVID CLAIRE
- ✓ Mme DUSENNE MARQUIS MARJORIE
- ✓ Mme MEHOUAS ISABELLE
- ✓ Mme NEGRIN FREDERIQUE

En cliquant sur **JE VOTE**, votre vote sera définitif et non modifiable.

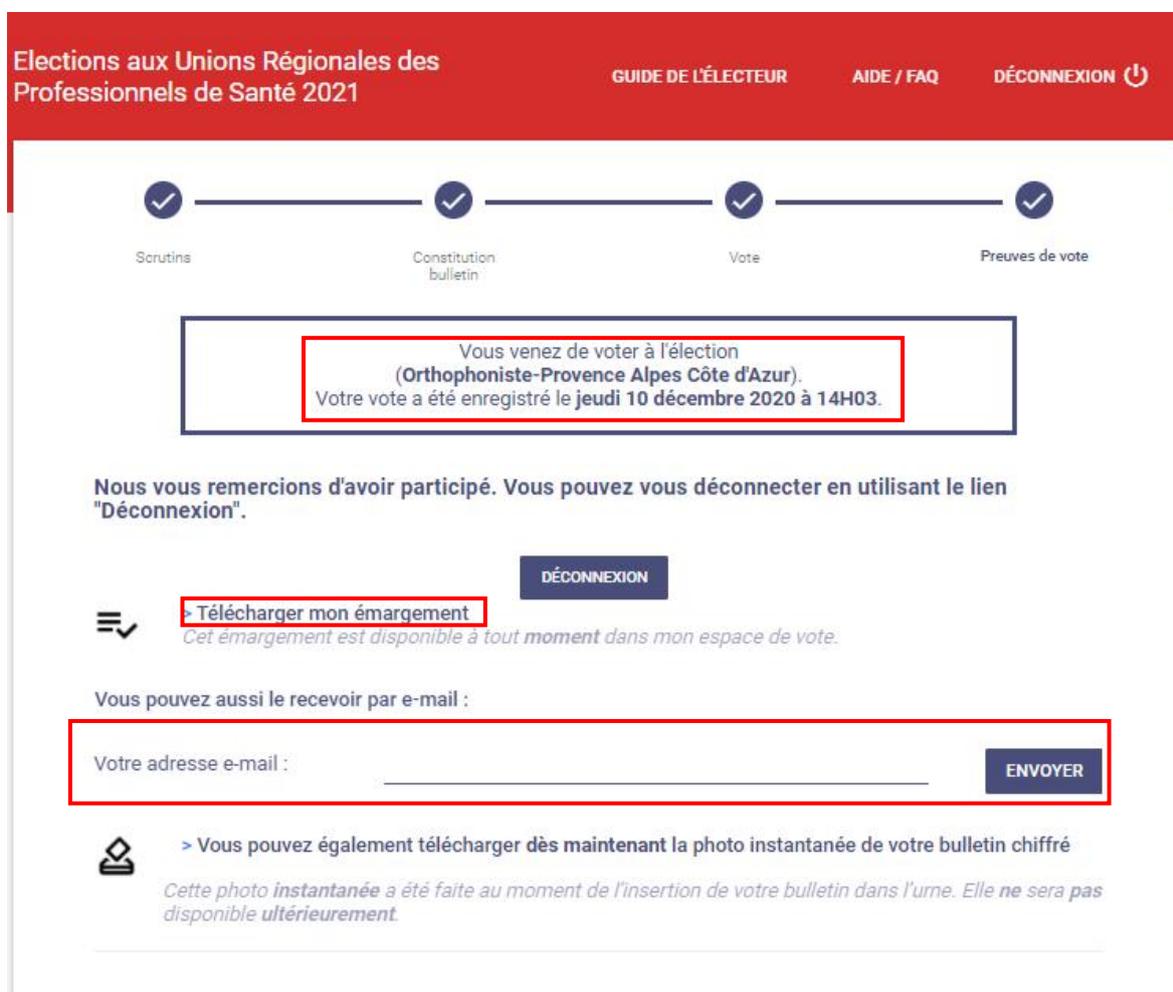
RETOUR **JE VOTE** 

E. PREUVES DE VOTE

Une fois votre vote enregistré, vous ne pouvez plus le modifier. Un écran vous confirme que votre vote a bien été enregistré.

Sur cet écran apparaît le scrutin sur lequel vous avez voté ainsi que la date et l'heure de votre vote.

- Vous pouvez télécharger et/ou imprimer votre accusé de vote en cliquant sur le lien « Télécharger mon émargement ».
- Vous pouvez également vous envoyer par email votre accusé de vote en saisissant une adresse mail valide.



The screenshot shows the 'Preuves de vote' step of a four-step process. A confirmation message states: 'Vous venez de voter à l'élection (Orthophoniste-Provence Alpes Côte d'Azur). Votre vote a été enregistré le jeudi 10 décembre 2020 à 14H03.' Below this, there is a 'DÉCONNEXION' button and a link to '> Télécharger mon émargement'. A note indicates that the émargement is available at any time. There is also a form to receive the document by email, with an 'ENVOYER' button. Finally, there is a link to download a photo of the ballot paper, with a note that it is only available at the time of voting.

**Vous avez voté.
Vous pouvez désormais vous déconnecter en cliquant sur le bouton
« DECONNEXION »**